



Commune de **FERREUX-QUINCEY**  
1 ruelle de la Mairie  
10400 FERREUX-QUINCEY



**Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes.** Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

**Les ressortissants communautaires** (c'est-à-dire possédant la nationalité d'un des 27 pays membres) qui ont le droit de voter dans leur pays d'origine **peuvent aussi voter aux élections européennes.** Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires européennes de cette commune.

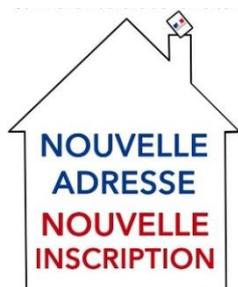
### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Dates limites d'inscription → 01 mai 2024 par téléprocédure  
sur les listes électorales → 03 mai 2024 en mairie

### PERMANENCE ELECTORALE



**VENDREDI 03 MAI 2024 DE 10H00 A 12H00**



Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire

- En vous inscrivant jusqu'au **01 mai 2024** en ligne sur le portail service-public.fr.  
[<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>]
- En déposant jusqu'au **03 mai 2024** votre demande d'inscription en mairie, avec une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité et d'un justificatif de domicile  
Le formulaire est à retirer en mairie ou à télécharger  
[<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>] pour les citoyens français  
[<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16025>] pour les citoyens européens